

## ADNA - Lettre Info mars 2017

<http://www.adna06.fr>

Comme suite aux décisions prises dans l'assemblée générale, et la motion ADNA que nous vous avons diffusée lors des lettres d'informations précédentes, du 20 décembre 2016 au 24 janvier 2017 ADNA a envoyé 23 courriers aux élus et maires.

[Cliquez ici](#)

Nous avons rapporté sur notre site au fur et à mesure les courriers et actions menées directement par les élus en février et mars.

Bonne convergence avec les demandes et attentes exprimées par l'ensemble des participants à l'AG du 13 octobre résumées dans la motion ADNA.

A fin mars, cela couvre les trois quarts des populations concernées par les nuisances aériennes.

Cela démontre, s'il en était besoin, que de nombreuses populations attendent un changement radical dans l'attitude de l'aéroport, qui ne peut se développer au détriment des riverains.

Les actions de certains élus ont fait prendre conscience au Député, Président de la communauté d'agglomération Pays de Lérins (CA/PL), Mr Bernard Brochand, que l'aéroport impactait significativement de nombreuses populations.

Il a convoqué immédiatement une réunion de confrontation entre la direction de l'aéroport et ADNA, le 17 février 2017. Réunion très houleuse.

ADNA a remis dans les huit jours un dossier circonstancié et détaillé à CA/PL. Ce dossier a été également signé, exprimant leur soutien explicite, par les quatre autres associations membres officiels de la CoCoEnvi : ADEC, CPIE, GADSECA et SID.



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

Mr Brochand a nommé un interlocuteur.  
Nous attendons avec impatience que CA/PL exprime en pratique les **décisions et mesures concrètes**, qui permettront d'enfin concilier le **rôle de l'aéroport** et **préserver la qualité de vie des riverains**, et obtenir des **résultats satisfaisants mis en œuvre dès le mois de mai 2017**.

L'Assemblée Générale ADNA qui était prévue le 9 mars a dû être reportée à une date ultérieure. Veuillez-nous en excuser. En effet, les efforts constants consentis depuis la dernière AG d'octobre 2016 (en 6 mois) permettaient de voir un changement d'attitude dès le mois de février de la part de quelques uns de nos élus. Mais pas encore d'un ensemble suffisant.

Ces changements, même s'ils sont potentiellement prometteurs, n'étaient à date pas encore suffisants pour pouvoir affirmer le 9 mars qu'ils seront réellement **porteurs de résultats significatifs et rapides**.

Par ailleurs, l'action lancée par Mr Brochand n'a pour l'instant fait l'objet d'aucun retour concret.

Aussi, il nous a semblé judicieux de nous donner un peu plus de temps avant de nous réunir. Ceci permettra de vous exposer les avancées positives, et, en fonction, de décider tous ensemble des actions futures à mener.

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>